

Rapport public Parcoursup session 2025

AFREP - Institut de formation en pédicurie-podologie - D.E Pédicure-Podologue

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

AFREP - Institut de formation en pédicurie-podologie - D.E Pédicure-Podologue (26459)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
AFREP - Institut de formation en pédicurie-podologie - D.E Pédicure-Podologue (26459)	Jury par défaut	Tous les candidats	42	293	278	278	48

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
AFREP - Institut de formation en pédicurie-podologie - D.E Pédicure-Podologue (26459)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	217	208	208	40	83,3 %
			Masculin	76	70	70	8	16,7 %
			Total	293	278	278	48	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
AFREP - Institut de formation en pédicurie-podologie - D.E Pédicure-Podologue (26459)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	90	90	90	11	44 %
				AB	56	56	56	9	36 %
				B	29	29	29	2	8 %
				TB	6	6	6	3	12 %
				Total	181	181	181	25	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	4	4	0	0 %
				Sans mention	29	29	29	8	47,1 %
				AB	23	22	22	8	47,1 %
				B	10	10	10	1	5,9 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				Total	70	69	69	17	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	9	8	8	1	50 %
				AB	5	4	4	1	50 %
				B	4	4	4	0	0 %
				Total	19	17	17	2	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	18	7	7	3	100 %
				AB	2	1	1	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	21	9	9	3	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	2	1	100 %
				Total	2	2	2	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
AFREP - Institut de formation en pédicurie-podologie - D.E Pédicure-Podologue (26459)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	126	126	126	21	43,8 %
			En réorientation	89	89	89	13	27,1 %
			Non scolarisés	57	50	50	12	25 %
			Scolarité étrangère	15	7	7	1	2,1 %
			Autres	6	6	6	1	2,1 %
			Total	293	278	278	48	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
AFREP - Institut de formation en pédicurie-podologie - D.E Pédicure-Podologue (26459)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	42	42	42	6	
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	35	35	35	4	
			Autres doublettes	74	74	74	11	
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	43	43	43	9	
			Autres doublettes	14	14	14	5	
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
AFREP - Institut de formation en pédicurie-podologie - D.E Pédicure-Podologue (26459)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	27,8 %	27,8 %	27,8 %	28,6 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	23,2 %	23,2 %	23,2 %	19 %
		Autres doublettes	49 %	49 %	49 %	52,4 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
AFREP - Institut de formation en pédicurie-podologie - D.E Pédicure-Podologue (26459)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	75,4 %	75,4 %	75,4 %	64,3 %
		Autres doublettes	24,6 %	24,6 %	24,6 %	35,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Quelque soit la série du Baccalauréat, sont pris en compte le français et les spécialités choisies ou celles de la filière (SVT, SES, LV1, ST2S, Maths, Physique-Chimie...)	Notes de première et de terminale. Notes du baccalauréat (pour les candidats bacheliers).	Important
	Résultats en français	Notes des épreuves anticipées du baccalauréat.	Important
	Résultats obtenus dans les formations de l'enseignement supérieur	Notes obtenues et appréciations.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités requises pour réussir la formation	Rubrique "Projet de formation". Appréciations des professeurs dans les bulletins scolaires et dans la fiche Avenir : Champs "Capacité à réussir" et "Autonomie".	Important
	Aptitude ou appétence pour l'activité manuelle	Rubrique « Activités et centres d'intérêts ».	Important
	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Notes obtenues.	Important
	Parcours scolaire ou formation post-bac (ex : année de préparation, d'enseignement supérieur, diplôme sanitaire et social, expérience professionnelle, ou remise à niveau scientifique).	Rubriques "Projet de formation", "Expérience professionnelle" et "Scolarité".	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Qualités humaines et relationnelles : Aptitude à faire preuve d'attention aux autres. Capacité d'écoute. Aptitude à travailler en groupe.	Rubriques "Projet de formation" et "Activités et centres d'intérêts". Appréciations des professeurs dans les bulletins scolaires. Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à expliciter sa motivation pour la pédicurie-podologie ou pour une filière de la santé, de la rééducation ou du soin. Expériences professionnelles, stages réalisés, Journées d'immersion, JPO.	Rubriques "Projet de formation", "Expérience professionnelle" et "Activités et centres d'intérêts".	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Sens de l'intérêt général : Engagement citoyen, associatif (sport, culture, artistique), bénévolat, BAFA, secourisme PFCS1...	Rubriques "Projet de formation", "Activités et centres d'intérêts". Champ "Engagement citoyen" de la fiche Avenir.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'absence de lettre de motivation ou de critères de motivation pour suivre la formation.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

oui

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Quelque soit le baccalauréat, les vœux sont examinés par la Commission d'Évaluation des Vœux de l'AFREP, à partir des notes et appréciation des bulletins, des notes obtenues, de la fiche avenir, de l'engagement citoyen, de l'expérience professionnelle ou des stages effectués, de la pratique sportive, artistique et/ou culturelle et du projet de formation motivé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour réussir la formation, en complément des attendus nationaux, il est important :

- être motivé ;
- avoir de l'intérêt pour les soins portés aux autres ;
- être curieux d'apprendre toujours plus ;
- être capable de fournir un travail régulier.

Signature :

Guillaume Cabé,

Directeur de l'établissement AFREP - Institut de
formation en pédicurie-podologie